



N°6928
Entrée le 30.09.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 30.09.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 29 septembre 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire concernant le projet de réaménagement de la place de la Gare à Luxembourg-Ville à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics**.

Le projet de réaménagement de l'espace de l'ancienne gare routière des autobus AVL, devant le siège des CFL à la Gare centrale, est toujours en cours d'élaboration et un concours d'architectes associant la Ville de Luxembourg serait prévu. Un des éléments en discussion est notamment l'utilisation du sous-sol de cet espace pour l'aménagement d'un parking à vélos souterrain à grande capacité, tel que figurant sur la liste des « *Grands projets d'infrastructures de l'État* » validée par la Chambre des Député-e-s en avril 2020. Dans ce contexte, je voudrais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

- 1) **Quel est l'état d'avancement du projet de réaménagement de cet espace public ?**
- 2) **Quels sont les objectifs du réaménagement de cet espace et quels fonctionnalités et éléments (mobilier urbain, arbres, espaces verts, etc.) sont prévus en surface ?**
- 3) **Pour quelles raisons le réaménagement de cette dernière partie de la Place de la Gare n'a-t-il pas encore pu être entamé et faut-il attendre la finalisation des travaux du nouveau siège des CFL avant de pouvoir lancer les travaux ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

François BENOY
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 6928 du 30 septembre 2022 de Monsieur le Député François Benoy.

Le projet de réaménagement de l'espace public de la place de la Gare se trouve actuellement à l'étude. Le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et la Direction des CFL ont récemment rencontré les responsables de la Ville de Luxembourg pour définir les prochaines étapes pour ce projet.

Il a été retenu d'un commun accord que les objectifs du réaménagement de l'espace de l'ancienne gare routière des autobus de la Ville de Luxembourg sont :

- d'une part, de garantir des fonctionnalités en relation avec les clients du rail tout en n'oubliant pas les fonctions essentielles telles que l'accès pour la livraison des bâtiments se situant autour de cette place ;
- d'autre part, la création d'un espace public de qualité, réservé aux piétons et devant s'intégrer dans un tissu urbain répondant aux attentes des habitants et également des clients du rail.

La fonction principale en relation avec l'exploitation de la gare de Luxembourg et de la piste cyclable longeant cette place, restera l'aménagement souterrain d'un parking de grande capacité pour vélos.

Comme les études pour le réaménagement de cette partie du parvis n'ont pas encore abouti, un concept global sera encore arrêté d'ici la fin de l'année, voire début 2023 et ceci de concert avec toutes les parties prenantes concernées (CFL, Ville de Luxembourg, Institut national pour le patrimoine architectural, CGDIS, commerces attenants à cette zone). Avant le printemps 2023, ce concept sera présenté lors d'une réunion d'information du public, afin de recueillir leur avis et d'en tenir compte lors de la planification finale pour établir le dossier de soumission pour 2024.

Les travaux de réaménagement de cette partie de la Place de la Gare seront coordonnés avec les travaux de construction du nouveau siège des CFL qui débiteront en premier. Les deux chantiers sont prévus d'être réalisés en parallèle afin de mettre en service les nouvelles infrastructures au même moment.

Luxembourg, le 9 novembre 2022

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch